

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1725

**Artikel:** Des sondages au service de la démocratie  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024270>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des sondages au service de la démocratie

Jean-Daniel Delley (12 mars 2007)

L'incessante ronde des sondages, qui outre Jura rythme la campagne électorale, ne procure guère de valeur ajoutée au débat politique. Le harcèlement de l'opinion répond d'abord au besoin de nouveauté dont se nourrissent les médias.

Ce reproche ne vaut pas pour les sondages Vox qui fêtent ce mois leur trentième anniversaire. Après chaque votation fédérale, un millier de personnes aléatoirement choisies sont interrogées par l'Institut de recherche sociale pratique (GfS). Les variables relevées – caractéristiques sociodémographiques, préférences politiques, connaissance des objets en jeu, motivations du vote – permettent aux politologues des universités de Berne, Genève et Zurich de dresser à tour de rôle un portrait nuancé de l'électorat : qui a voté quoi et pour quelles raisons ? Cette analyse vient utilement compléter les commentaires des soirs de votations, partisans et hypothétiques. A titre d'exemple c'est grâce à cette analyse que l'on a pu attribuer le court rejet de la première initiative anti-nucléaire à 10% de l'électorat qui, en glissant un non dans l'urne, croyaient refuser les centrales atomiques. Les sondages Vox indiquent aussi aux partis dans quelle mesure leurs mots d'ordre ont été suivis par leurs troupes. Et au-delà de l'actualité immédiate, les analyses Vox contribuent à une meilleure connaissance du comportement politique sur la durée.

Cet outil, indispensable aux autorités, aux états-majors de partis mais également aux citoyens curieux, a pourtant été accueilli avec méfiance par l'officialité qui craignait les manipulations et une violation du secret de l'urne. Il a fallu attendre dix ans pour que la Confédération assume sa part des coûts de ces enquêtes. Pour obtenir des résultats plus précis et détaillés, il faudrait plus de moyens. En effet, si la participation est faible, la part des votants dans l'échantillon baisse et les informations livrées par des segments trop peu nombreux de cet échantillon ne sont pas statistiquement significatives. Ces lacunes concernent déjà l'électorat démocrate-chrétien et pourraient bientôt toucher les citoyennes et citoyens proches des radicaux. Une rallonge budgétaire de 100'000 francs permettrait de remédier à ces lacunes. Est-ce trop demander pour rendre plus transparent l'exercice de la démocratie directe ?